

# Les délibérations des exams: qui, où, quoi, comment, quand?

#### Par amélie, le 13/09/2005 à 22:14

On entend souvent parler de délibérations, forcement parce qu'on sait qu'après ce moment fatidique les résultats d'un semestre de travail vont tomber realer mais auvjuste qu'est-ce qui s'y fait, de quoi parle-t-on, qui est présent, sont-elles le lieu des coups de pouce aux étudiants ou plutôt celui des réglements de compte remove qu'est edound qu'y par utilieune différence entre délib de l'année et délib du rattrapage?

Si quelqu'un pouvait m'éclairer hideanot found or type unknown

Merci!

## Par Vincent, le 13/09/2005 à 23:34

Les délibérations regroupent l'ensemble des enseignants (maîtres de conf, professeurs) qui enseignent par niveau et non par unité. Ce n'est qu'après avis de l'ensemble de ce collège que l'étudiant sera admis ou ajourné.

Je n'ai jamais personnellement assisté à une délibération. Ce que j'ai entendu dire (enseignant ou chargés de TD), c'est que tous les enseignants ne parlent pas, c'est souvent au dernier qui parle qui a raison ou même les délibérations peuvent être une foire d'empoigne entre chers collègues.

Les noms des élèves sont égrainés, la moyenne est lue. Les discussions conernent les étudiants qui sont très justes: quelques centièmes, voire même quelques dixièmes. Ensuite cela dépend de nombreux facteurs aussi bien objectifs que subjectifs...

## Par Disturbed, le 14/09/2005 à 09:43

Pour relancer le message j'aurai une interrogation!

L'année derniere, lors de mon passage à l'IUT, le responsable de notre promotion nous avait expliqué que le passage en seconde année serait soumis, en plus des notes et au bon comportement en cours, à la présence à ces derniers trolle not found or type unknown

D'après lui chaque année il y aurait eu des élèves qui réussiraient à passer tout en étant

énormément absent, voila pourquoi cette mesure...

Mais qu'en est il en fac, ou du moins dans vos facs ? Je ne crois pas cela possible, vu l'assiduité demandé en TD.

merci de vos futurs réponses..

+

#### Par **Yann**, le **14/09/2005** à **10:07**

Je connais des personnes qui ont manqué totalement d'assiduité aux td au point de dépasser le nombre d'absences maximum autorisées. Et pourtant elles n'ont eu aucune sanction. Mais je pense que cela joue en cas de délibération. Donc si on est "sur le file" ça a de l'importance, sinon je trouve que ce n'est pas assez pris en compte.

#### Par amélie, le 14/09/2005 à 10:22

mais est-ce-qu'au rattrapage on peut s'attendre à de la gentillesse de la part des enseignants?

je vous pose la question parce que j'attends mes résultats de la deuxième session et des rumeurs circulent que dans ce cas c'est plutôt tu as la moyenne ou tu ne l'as pas...

Alors qu'en pensez-vous?

## Par jozef, le 14/09/2005 à 10:27

Dans ce cas : c'est vraiment une réponse casuistique qui est mis en place par les profs, et tout dépend des facs. A Toulouse, les profs d'une section se retrouvent avec les chargés de TD et si les chargés encensent une personne un peu juste alors elle passe. Si c est l inverse alors ca casse.

Mais ce qui ets vrai pour Toulouse ne l est pas forcément pour d autres facs

## Par **Disturbed**, le **14/09/2005** à **11:08**

Je ne pense pas qu'on puisse t'amener énormément de réponse à ce sujet!!

Tout dépend de la politique intérieur de la faculté où tu es, tout dépend des personnes qui

s'en occupent, enfin on ne peut rester que vague je pense..

:?

+ et bonne chance Image not found or type unknown

# Par sabine, le 12/01/2006 à 20:57

Je me posais aussi des questions car quand des profs nous disent que 50% voir 100% (en méthodologie) de la moyennne c'est la participation on peut croire qu'ils font un peu ce qu'ils

veulent Image not found or type unknown

# Par sanremo34, le 13/01/2006 à 13:58

Mais comment les profs (ou maitre de conférence) peuvent ils avoir un avis sur un étudiant puisque la règle en amphy c'est l'anonymat ?!

Pour les chargés de td ok, ils nous connaissent mais les profs ? Franchemetn j'ai jamais campris comment ça se passait à ce niveau alors si quelqu'un a la clé..

Image not fourlichage/petufokind/von type unknown

## Par Yann, le 13/01/2006 à 14:26

Ce sont les chargés de td qui font le relai. De plus, les profs nous observent pendant leurs cours. Il ne faut pas croire que l'on est si anonyme que ça. Les trombinoscopes c'est pas pour rien. Et bien souvent il doit y avoir des règlements de compte.

# Par **Deckard**, le **13/01/2006** à **15:23**

Sans compter que tout le monde se place toujours plus ou moins à la même place en amphi,

alors pour l'anonymat, on repassera Image not found or type unknown

# Par sanremo34, le 14/01/2006 à 10:27

:oops:

ok, je comprends mieux mais dis moi Yann, c'est quoi un trombinoscope Image not four Désolée si wn :roll:

ma question est idiote mais je ne sais pas ce que c'est Image not found or type unknown

Et merci pour les éclaircissements.

Chez nous, il y a une étudiante qui est donc en très mauvaise posture car en cours de semestre il lui est venue l'idée de dire ses 4 vérités en plein cours à la prof d'institutions euro. Ce n'est pas qu'elle a eu tout à fait tord dans le contenu mais le contenant était un peu fort et je ne pense pas que le respect permettait un tel comportement. En tout cas, maintenant je

suis sur qu'elle va en payer le prix fort.. Image not found or type unknown

# Par Yann, le 14/01/2006 à 10:29

Un trombinoscope c'est une liste des étudiants inscrits avec leur photo. A Nancy il y en a un par unité, ça sert à ça les photos qu'on demande dans le dossier d'inscription.

## Par sanremo34, le 14/01/2006 à 11:06

et oui évidemment...

:wink:

désolée, sortie des bouquins yia plus personne Image not found or type unknown Inli

Merci Yann pour ta réponse (très rapide) Image not found or type unknown

Par **Pisistrate**, le **15/01/2006** à **01:38** 

...

Par sabine, le 15/01/2006 à 09:13

Mon chargé de TD de droit constit' nous a dit "si vous validez pas ma matière ça ne sera pas

:roll:

à cause de la note de TD". ça veut tout dire nan?? Image not found or type unknown